



Rencontre d'Information, sensibilisation et mobilisation des OP/OSC sur le PARIIS

TERMES DE REFERENCE

Septembre 2020

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Les enjeux de l'irrigation pour la transformation de l'agriculture au Sahel

L'économie des pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) repose essentiellement sur une agriculture dépendante à 97 % de la pluviométrie (CSEAS 2017). L'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'instabilité des revenus constituent d'importants freins au développement économique et social. Ils se traduisent par un taux de pauvreté élevé, particulièrement en milieu rural, et par l'accentuation de l'émigration et de l'exode rural, compromettant la stabilité et la sécurité de la région.

Cependant, le Sahel dispose d'avantages comparatifs à valoriser : un fort ensoleillement, de grands fleuves, une ressource en eau abondante en saison des pluies qu'il convient de mobiliser et gérer, une demande urbaine en forte croissance et un secteur agricole qui se structure progressivement.

Pour répondre à ces enjeux, la définition et la coordination des politiques publiques sont essentielles, avec au premier chef celles de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural. Parmi les réponses technico-économiques visant à réduire le niveau de pauvreté, l'irrigation est souvent évoquée comme une opportunité.

Les diverses formes d'irrigation peuvent contribuer avantageusement, en termes de valeur ajoutée, d'emplois créés et de gestion environnementale, à l'atteinte des finalités combinées des politiques alimentaires. Dans les faits, lorsque les agriculteurs sahéliens pratiquent déjà l'irrigation spontanée, la mise en œuvre d'un programme d'irrigation en est facilitée. Ce faisant, il est nécessaire d'anticiper les facteurs de blocage des dynamiques de l'irrigation paysanne. Ces facteurs de blocage peuvent être hydrologiques et hydrauliques et sont alors résolus par des aménagements structurants et des économies d'eau ainsi que par la mise en place d'une gouvernance de l'eau au niveau approprié, permettant la résolution des conflits d'accès à la ressource.

Ces différents facteurs de blocage et les réponses correspondantes peuvent être plus aisément résolus lorsque l'irrigation vient s'insérer dans des dynamiques propres aux systèmes de production en lien avec leur environnement naturel.

1.2 Rappel de la genèse du PARIIS

Processus de mise en œuvre de la Déclaration de Dakar

Le 31 octobre 2013 s'est tenu à Dakar, un forum de haut niveau sur l'irrigation au Sahel. Le Forum a débouché sur la mise en place d'une Task Force régionale multi-acteurs qui a supervisé l'établissement d'un Cadre Stratégique et d'un Plan d'Action Régional pour la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Dakar. Le CILSS a été mandaté par les États pour en assurer la coordination. Cette Task Force a été appuyée par une Assistance Technique portée par la Banque Mondiale sur financement du Water Partnership Program. Elle a également reçu des appuis de l'AFD et de la FAO qui ont porté sur les questions foncières relatives aux aménagements hydro-agricoles.

Elle est chargée d'instruire le programme régional « l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-2iS ».

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2iS)

Pour traduire la Déclaration en actions concrètes sur la base d'une approche participative et inclusive, la Task Force régionale pilotée par le CILSS, a instruit le programme régional « l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-2iS »

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel est un processus dans lequel s'inscrivent six pays en vue d'améliorer la performance de l'irrigation au Sahel et d'en accélérer le développement, afin d'accroître la résilience aux chocs climatiques et la compétitivité de l'agriculture. L'Initiative vise à établir des solutions d'irrigation adaptées au contexte sahélien, à les diffuser, à mobiliser des financements et à renforcer la capacité des pays et des acteurs à les mettre en œuvre.

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel repose sur une nouvelle vision, basée sur le concept de solution, permettant d'accompagner les mutations de l'agriculture irriguée. Cette vision repose sur un cadre régional qui recense, évalue, suit, articule et encourage des programmes nationaux et des initiatives locales : un portfolio de projets mis en synergie avec les organismes régionaux et les organisations de bassins versants.

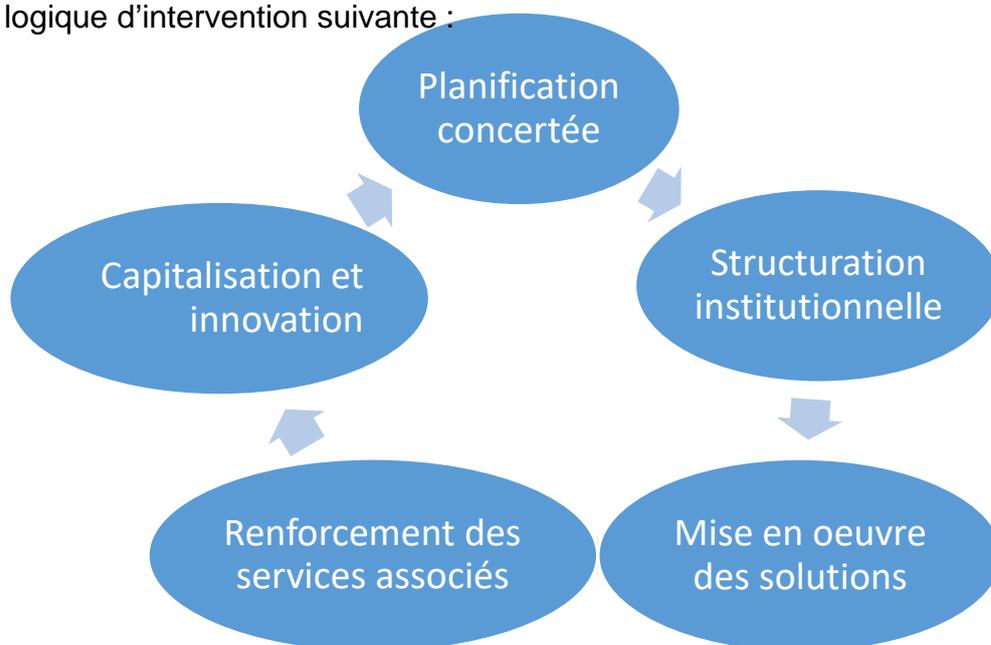
Ce cadre ne vise pas le seul grand hydraulique mais le lancement d'un vaste programme d'appui diversifié aux diverses formes d'irrigation sous des maîtrises d'ouvrage variées et des schémas socio-techniques divers. Il vise une mise à l'échelle (upscaling) en anticipant les tensions (main d'œuvre, capacités, tensions foncières, accès et disponibilité des terres, sur la ressource en eau, risques de surproduction, etc.) et les limites (gestion de l'offre) relatives aux potentialités d'aménagement. Il précise les engagements des parties (États, sociétés d'aménagement, organisations paysannes, autorités locales, organismes de bassin, bailleurs de fonds, etc.).

Brève présentation du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel

A partir de janvier 2016, la Banque Mondiale, le CILSS et les six pays ont poursuivi l'instruction du programme avec la formulation d'un projet régional intitulé Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS, ou SIIP en anglais) financée par la Banque mondiale à hauteur de 170 millions de dollars EU. Deux après, soit le 05 décembre 2017, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le projet, faisant du PARIIS, une réalité.

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) a pour objectif d'améliorer les capacités de développement et de gestion de l'irrigation et d'accroître les superficies aménagées dans les pays du Sahel en suivant une approche régionale basée sur les solutions.

Il appuie la définition des solutions d'irrigation, via l'identification de bonnes pratiques et d'actions ciblées de recherche action, puis leur institutionnalisation sur la base de la logique d'intervention suivante :



1.3 Les enjeux de la participation des Organisations Professionnelles régionales dans la mise en œuvre de PARIIS

Les organisations professionnelles régionales s'engagent à collaborer avec le CILSS pour la mise en œuvre des services et des actions décrites ci-dessus. Elles contribueront à renforcer l'organisation et les capacités des organisations de

producteurs dans les pays afin qu'ils assument plus efficacement leurs responsabilités d'appui-conseil aux producteurs. Elles serviront également de relais pour la prise en compte et l'amplification à travers l'Initiative, des stratégies et des approches développées par les producteurs, afin qu'ils atteignent leurs objectifs. Elles contribueront à amplifier la dissémination des connaissances à travers leurs plateformes de partage des connaissances spécifiques.

1.4 Mandat donné au ROPPA à travers le PARIIS

LE ROPPA est chargé d'appuyer la mise en œuvre et l'institutionnalisation de solutions d'irrigation adaptées, comprises et acceptées par les producteurs engagés dans l'agriculture irriguée et leur partenaires et interlocuteurs dans les zones d'intervention du PARIIS (ZIP) et d'appuyer le CILSS dans le plaidoyer général pour leurs disséminations et leurs extensions.

Les principaux domaines d'intervention du ROPPA, directement ou par l'intermédiaire de ses membres dans les pays du PARIIS à travers les trois composantes du PARIIS sont :

- Le recueil et expression des propositions et préoccupations des producteurs agricoles et autres acteurs concernés par les activités de planification des investissements en irrigation du PARIIS.
- La co-construction et l'adoption des solutions d'irrigation et de maîtrise de l'eau
- La dissémination des bonnes pratiques validées par le processus du projet et issues du processus de co-constructions, l'adoption et l'institutionnalisation des solutions d'irrigations et à la diffusion et l'adoption du cadre stratégique de l'eau agricole au Sahel ;
- La mise en œuvre des actions de plaidoyer en lien avec le CILSS à l'échelle régionale pour la mise à l'échelle des solutions d'irrigation,
- L'appui à la sensibilisation et à la mobilisation des OP/OSC pour la participation aux différents processus nationaux dans le cadre du PARIIS.

Pour ce faire, le ROPPA doit accompagner la mobilisation de la participation des OP et OSC dans le cadre de la mise en œuvre de PARIIS dans les 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Il s'agit d'informer régulièrement les OP et OSC aux différents niveaux (national et local) sur les activités de PARIIS, l'organisation de la mobilisation des OP et OSC pour participer aux différents cadres institutionnels de PARIIS. Le ROPPA doit également faciliter l'accès des OP et OSC à des initiatives de renforcement de capacités pour assurer leur responsabilité dans le processus de PARIIS.

Pour permettre aux Organisations Paysannes (OP) et les Organisations de la Société Civile (OSC) de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre de PARIIS, le ROPPA organise des tournées dans les six pays concernés, en vue de tenir des séances d'informations visant à sensibiliser les différents groupes d'acteurs notamment les OP/OSC sur leur rôle dans le processus de planification, conception, de mise en œuvre et de capitalisation des solutions d'irrigation à développer et vulgariser par le projet. Cela vise également à soutenir la mobilisation des acteurs afin que ces derniers arrivent à s'impliquer dans les instances locales et/ou nationales de mise en œuvre du projet selon leurs natures.

Les présents TDR précisent les objectifs ; les résultats attendus et le déroulement de la rencontre d'information, de sensibilisation et de mobilisations des OP et OSC sur le PARIIS.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Objectifs

L'objectif général de la rencontre est de renforcer la participation/l'implication des OP et OSC dans la mise en œuvre du PARIIS au Burkina Faso.

De façon spécifique Il s'agira de :

- rappeler le mandat et les rôles des OP dans la mise en œuvre du PARIIS ;
- s'assurer de la représentation des producteurs dans les Plateformes Multi Acteurs et dans les Groupes de Partage de Connaissances ;
- contribuer à partager les solutions d'irrigation déjà développées par le projet et expliquer les stratégies de déploiement de ces solutions aux acteurs ;
- adopter une feuille de route pour le renforcement de la participation des OP/OSC dans la mise en œuvre de PARIIS ;
- formuler des recommandations à l'endroit du ROPPA/CPF et à l'endroit de l'UGP PARIIS Burkina Faso.

2.1 Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de ces missions sont :

- les représentants des OP/OSC sont suffisamment informés et ont une bonne maîtrise des enjeux, objectifs et résultats attendus de PARIIS
- les OP/OSC ont une bonne connaissance de leurs rôles dans la mise en œuvre de PARIIS au niveau local et national ;
- une feuille de route pour le renforcement de la participation/implication des OP/OSC dans la mise en œuvre du projet est adoptée.

Le produit attendu

Le produit attendu à l'issue de l'activité est notamment un rapport de la rencontre.

III. DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Cette rencontre s'exécutera à travers des communications, des panels de discussions, et des séances plénières.

Cinq (05) temps fort marqueront cette rencontre :

- Séquence 1 : **Ouverture de la rencontre**
- Séquence 2 : **Perception des enjeux, défis et progrès de l'irrigation au Sahel** : Ce panel a pour objectif de recueillir la perception des OP sur l'analyse des approches de l'irrigation dans le sahel (les enjeux, les défis, les progrès les enseignements tirés, et le rôle de l'irrigation)
- Séquence 3 : **Information et sensibilisation sur le PARIIS**. A partir des éléments de conclusion du Panel 1, Il s'agira au cours de cette séquence d'informer et de sensibiliser les représentants des OP et OSC sur le PARIIS et sur leur mandat et rôles dans la mise en œuvre du projet en mettant en exergue l'approche régionale de PARIIS basée sur les solutions d'irrigation.
- Séquence 4 : **Comment renforcer la participation des OP et OSC dans la mise en œuvre de PARIIS ?** il s'agira au cours de ce panel de dégager les pistes de renforcements de la participation des OP et OSC dans la mise en œuvre du projet.
- Séquence 5 : **Elaboration/adoption d'une feuille de route pour le renforcement de la participation des OP et OSC dans la mise en œuvre de PARIIS et formulation des recommandations pour enrichir les solutions d'irrigation**. Suite aux travaux précédents une feuille de route sera élaborée pour renforcer la participation des OP dans la mise en œuvre du projet et à travers des jeux de cartes des recommandations seront formulées à l'endroit de l'UGP PARIIS Burkina pour soutenir l'affinement des solutions d'irrigation qui seront développées par le projet.

IV. PERIODE DE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

La rencontre aura lieu le 18 septembre 2020 dans la salle de réunion de l'ABMAQ à Ouagadougou.

V. PARTICIPANTS

Prendront part à la présente rencontre une trentaine de participants répartis comme suit :

N°	Structure	Participants			Observations
		Total	Résident	Non résident	
1	Union Nationale des Producteurs d'Oignons du Burkina (UNAPOB)	2		2	1 homme et 1 femme dont 1 du Sourou
2	Fédération Nationale des Producteurs de Tomate du Burkina (FNPT-B)	2		2	1 homme et 1 femme

N°	Structure	Participants			Observations
		Total	Résident	Non résident	
3	Union des Sociétés Coopératives de Commercialisation de Produits Agricoles (USCCPA)	1		1	
4	Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPR-B)	3		3	1 homme, 1 femme et 1 jeune (dont 1 de la Boucle du Mouhoun et 1 du Houet)
5	Union Nationale des Producteurs de Semences du Burkina (UNPS-B)	2		2	1 homme et 1 femme
6	Fédération Nationale des Producteurs de Banane (FNPB)	2		2	1 homme et 1 femme
7	Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPA-B)	3		3	1 homme, 1 femme et 1 jeune (dont 1 du Houet, 1 du Centre Ouest et 1 du Tuy)
8	Union Nationale des Producteurs de Mangues du Burkina (UNPM-B)	1		1	
9	Fédération Nian Zwé (FNZ)	2		2	1 homme et 1 femme
10	SOS Sahel International	1	1		1 homme et 1 femme
11	Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN)	1		1	
12	Association Formation Développement Ruralité (AFDR)	1		1	
13	Association des Producteurs Maraîchers du Yatenga (ASPMY)	2		2	1 homme et 1 femme
14	Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)	1		1	
15	MAAH/DGADI	1	1		
16	MEA	1	1		
17	CPF	4	3	1	Dont le Président
18	ROPBA	2	2		
19	PARIIS Burkina	3	3		
20	PARIIS Régional	1	1		
	TOTAL	36	12	24	

VI. MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS

La prise en charge des participants se fera selon les modalités ci-après :

- Hébergement non-résidents : 15 000 fcfa/nuitée (1 nuitée)
- Restauration non-résidents : 5 000 fcfa/jour (2 jours)
- Frais de carburant participants résidents : 5 000 fcfa/jour (1 jour)
- Le transport des participants non-résidents sera payé sur présentation d'un reçu aller-retour des transports en commun
- Une pause-café et déjeuner seront servies aux participants

NB :

- Les paiements se feront sur présentation d'un ordre de mission visé (arrivée et départ) et une copie de la CNIB.
- Les reçus de carburant ne sont pas acceptés et les chauffeurs ne sont pas pris en charge

VII. PROJET D'AGENDA

Horaires	Activités	Intervenants
SEQUENCE 1 : OUVERTURE DE LA RENCONTRE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES OP ET OSC SUR LE PARIIS AU BURKINA FASO		
09h00-10h00	⇒ Mot du Coordonnateur de l'UGP_PARIIS Burkina ⇒ Mot du Coordonnateur Régional PARIIS ⇒ Mot d'ouverture du représentant du Président du Conseil d'Administration/ROPPA	Mr Adolphe ZANGRE Mr Frédéric DABIRE Mr Bassiaka DAO
	⇒ Interview et pause photo de famille	Chargée de la communication
	⇒ Tour de table de présentation des participants ⇒ Présentation des Objectifs, résultats attendus et adoption de l'agenda de la rencontre	Modérateur Jacob KIEMA
SEQUENCE 2 : PANEL 1 : PERCEPTION DES ENJEUX, DEFIS ET PROGRES DE L'IRRIGATION AU BURKINA FASO		
10 h 00 – 11 h 00	- PANELISTES : Union Nationale des Producteurs d'Oignons du Burkina (UNAPOB) ; Fédération Nationale des Producteurs de Tomate du Burkina (FNPT-B) ; Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPR-B) et Association Formation Développement Ruralité (AFDR) - Echanges - discussions	Modérateur : Marc GANSORE
11 h 00 – 11 h 30	Pause Café	
SEQUENCE 3 : INFORMATION ET SENSIBILISATION SUR LE PARIIS		
11 h 30 – 12 h 15	Présentation de PARIIS : ⇒ objectifs et composantes du projet ⇒ composante A	Adolphe ZANGRE

Horaires	Activités	Intervenants
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ composante B ⇒ composante C ⇒ modalités d'intervention du projet ⇒ solutions d'irrigation ⇒ dispositif organisationnel de mise en œuvre du projet <p>Echanges sur la Présentation</p>	Participants
SEQUENCE 4 : PANEL 2 : COMMENT RENFORCER LA PARTICIPATION/IMPLICATION DES OP/OSC DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PARIIS		
12 h 15 – 13h 30	<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur le mandat et rôles des OP et OSC dans la mise en œuvre de PARIIS - PANELISTES : CPF – UGP PARIIS Burkina – Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) et DGADI - Echanges - discussions 	<p>Modérateur : Aurélien LAKOUSSAN</p> <p>CPF-PARRIS-CNA-DGADI</p> <p>Participants</p>
13 h 30 – 14 h 30	Pause déjeuner	
SEQUENCE 5 : ELABORATION/ADOPTION FEUILLE DE ROUTE POUR LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION/IMPLICATION DES OP/OSC ET CONCLUSION DE LA RENCONTRE		
14 h 30 – 15 h	<p>Elaboration et adoption d'une feuille de route pour le renforcement de la participation/implication des OP/OSC dans la mise en œuvre du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formulation des recommandations à l'endroit : <ul style="list-style-type: none"> - CPF - UGP_PARIIS Burkina Faso ⇒ Evaluation de la rencontre ⇒ CLOTURE 	<p>Aurélien LAKOUSSAN</p> <p>Participants</p> <p>Modérateur</p> <p>Représentant du PCA/ROPPA</p>
15h	Départ des participants	